Bajrafil : le droit musulman recommande le cannibalisme contre les mécréants

écrit par Antiislam | 28 juillet 2023

Notre ami Argo, dans un de ses commentaires, hier, nous expliquait que nous étions sous la coupe des « cannibales et des islamistes ».

Il n’a pas lieu de faire de distinction entre cannibalisme

et islam par ce que l’islam recommande le cannibalisme.

Incroyable non ?

Nous savions déjà que Khalid Ibn Walid, un des premiers « compagnons » du prophète, le « sabre dégainé d’Allah », un monstre responsable de la mort de centaines de milliers de gens, pratiquait le cannibalisme.

Il cuisait la tête de ses amis dans sa marmite pour la manger.

Bon, on pouvait se dire que l’on a affaire à un pervers avec celui qui était l’un des plus excellents compagnons de Mahomet et de ses successeurs…

Pas du tout : l’imam Bajrafil nous explique dans cette vidéo que le droit musulman le plus pur enjoint aux musulmans, en cas de famine, de manger les femmes et les enfants mécréants (à partir de 45 minutes) :

C’est d’autant plus inquiétant que, constamment, les militants musulmans prétendent revenir à la « pureté » des enseignements juridiques des premiers siècles et moquent tout aussi constamment juifs et chrétiens pour avoir « évolué » : c’est la fameuse interdiction de l’innovation (« bida’h ») islamique.

Il faut que cela soit un imam influent qui nous l’explique pour le savoir, sans cela nous ne ne l’aurions jamais cru.

Au passage on apprend que « tout ce que Daesh fait est dans le droit musulman ».

D’ailleurs Daesh, réceptacle du vrai islam, a pratiqué le cannibalisme en Irak et en Syrie.

Quand nous disons cela, l’islamo-gauchiste de base nous taxe d’ « islamophobie ».

Quant à Bajrafil c’est l’un des rares imams cultivés que l’on puisse connaître.

C’est là où il est extrêmement pervers, lui, aussi.

Car il nous explique en gros que tout le droit musulman est criminel et à jeter (droit musulman, « fiqh » qui est quand même l’essentiel du corpus de l’islam) pour mieux encenser Mahomet et le Coran.

On a là le fonctionnement typique du système totalitaire : le « droit » que subissent les victimes d’Hitler, de Staline etc est abominable mais Hitler et Staline en sont innocents.

« Ah, si Staline savait ça ! » disait le déporté dans son camp du Goulag.

Non, il n’y a pas que le droit musulman qui est criminel, c’est le Coran qu’il l’a inspiré qui est criminel, c’est la personne monstrueuse de Mahomet responsable à son époque et par les monstres qu’il a inspiré de dizaines de millions de morts qui est criminel.

Entre la politique folle des écologistes qui nous conduit à la famine et le droit des musulmans qui leur enjoint, dans ces conditions, de manger femmes et enfants mécréants, nous sommes bien barrés …